Mali, Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale

RAPPORT FINAL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'APPUI AU SECTEUR EDUCATION

1er JANVIER – 31 DECEMBRE 2013

Titre du Programme & Référence	Localité, Secteur/Thème(s)
Titre du Programme[1]: Education Réf. du Programme : Proposition d'Appui 2013 Numéro de référence du Programme/MPTF Office:[2]00086400	Localités : Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, et Kidal. Secteur/Thème(s) : Education et Formation Professionnelle

Organisation Participante	Partenaires de mise en œuvre
Ministère de l'Education Nationale	Partenaires nationaux (Ministère de l'Economie et des Finances et Collectivités Territoriales) et autres organisations internationales (PNUD-Bureau Pays, Pool Technique des PTFs).

Budget (US$)	Durée
Contribution du Fonds: 4 652 415 545 F.CFA 9, 549,293 $US	Durée totale : 12 mois Date de démarrage[3]: 01 Janvier 2013 Date de clôture originale[4] : *31 décembre 2013* Date de clôture actuelle[5] : *31 décembre 2013*

[1] Le terme "programme " est aussi utilisé dans le rapport pour les propositions d'appui.

[2] Le numéro de référence du programme est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le MPTF Office GATEWAY.

[3] La date de démarrage est le 01 Janvier de l'année du premier virement, conformément à la Loi des Finances. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office (MPTF Office GATEWAY).

[4] Tel qu'approuvé sur le document de programme originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

[5] Au cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable.

Evaluation / Audit du Programme	Soumis par :
Evaluation / Audit – *(à joindre le cas échéant)* ☐ Oui ☐Non Date : dd.mm.yyyy) Evaluation / Audit à mi-parcours – *(à joindre le cas échéant)* ☐ Oui ☐Non Date: _ dd.mm.yyyy):	○ Nom: **Mme TOGOLA Jacqueline Marie NANA** ○ Titre: **SEM Ministre de l'Education Nationale**

RÉSUMÉ :

Dans le cadre de la Stabilisation Economique et Sociale de notre pays, les Partenaires Techniques et Financiers se sont engagés à apporter un soutien de trésorerie à l'économie nationale au titre de l'exercice budgétaire 2013 à travers un Fonds commun dénommé Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale (FNSES).

Le secteur de l'Education a exprimé un besoin de **4.884.256.000 F.CFA** au titre de l'exercice budgétaire 2013, mais a bénéficié d'une enveloppe financière de **4,652,415,545 FCFA** suite à l'application du taux de change du jour de la réception des fonds. Cette enveloppe a permis la mise en œuvre des activités prioritaires prévues dans le Plan d'Actions du secteur notamment :

- la Fourniture de livres et kits pour les Centres Documentation et d'Information des lycées;
- l'Equipement des établissements d'enseignement secondaire général ;
- l'Equipement des filières techniques ;
- la Prise en charge des dépenses relatives à l'Appui Direct pour l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADARS) et à l'alimentation des cantines scolaires dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.
- l'Acquisition de manuels scolaires pour le fondamental ;
- et l'Acquisition de manuels scolaires pour l'Enseignement Secondaire.

Le niveau global de réalisation des activités a permis une progression sensible des indicateurs prévus. Une évaluation d'impact de ces indicateurs peut permettre de conclure que l'accès et la qualité se sont améliorés. L'Appui Direct à l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADARS), l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et la distribution des rations alimentaires dans les cantines scolaires ont permis d'améliorer sans équivoque l'accès et la qualité de l'éducation.

Toutefois, la mise en œuvre a connu un certain nombre de difficultés à savoir :

- l'insuffisance des ressources par rapport aux besoins du secteur ;
- le retard accusé dans la passation des marchés, dû à la multiplicité des autorités d'approbation ;
- la notification tardive des crédits budgétaires des codes économiques concernés de la Loi de Finances ;
- l'absence des services financiers de l'Etat dans les régions du nord en 2013 du fait de la crise multiforme ;
- la non-exécution de certains marchés relatifs à l'acquisition et à la livraison sur sites des manuels scolaires pour des raisons d'insécurité.

Le présent rapport est articulé autour de trois points :

- les objectifs ;
- les résultats significatifs issus de la réalisation des activités ;
- l'exécution budgétaire ;

I. OBJECTIFS

Maintenir la disponibilité et la qualité de l'Education.

II. RESULTATS :

L'exécution du FNSES dans le secteur de l'Education a permis l'atteinte des résultats suivants :

i) Rapport descriptif des résultats:

Indicateurs :

La mise en œuvre du Fonds a contribué à l'amélioration :

- du taux de réussite au baccalauréat de 12% en 2012 à 13,03% en 2013 ;
- du taux brut d'accès au secondaire de 16,5% en 2010 à 59 % en 2013 ;
- du taux brut d'accès au secondaire technique et professionnel de 8,5% en 2009 à 41% en 2013 ;
- du taux brut de scolarisation de 81,5% en 2011 à 87,7% en 2013 ;
- et du pourcentage de redoublants au fondamental 1 de 15,3% en 2011 à 10,6% en 2013.

Résultats :

La réalisation des activités prioritaires prévues dans le Plan d'Activités 2013 du Fonds a permis :

- l'atténuation des effets immédiats de la crise socioéconomique durant la période transitoire par la prise en charge financière de certaines dépenses prioritaires non couvertes par les ressources internes du Trésor public du Mali ;
- la relance des activités économiques au niveau des régions du nord et les zones affectées des régions de Ségou et de Mopti.
- la dotation des écoles en vivres, en manuels scolaires et en matériels didactiques.

Les principaux produits atteints sont :

- 559 ordinateurs et accessoires ont été acquis pour les 15 établissements d'enseignement secondaire de Bamako ;
- 208 560 manuels scolaires ont été distribués dont 6 642 pour deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique de Bamako et 201 918 pour l'enseignement fondamental dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et les cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou ;
- 1 697 écoles fondamentales ont bénéficié de l'ADARS ;
- 64 309 élèves ont bénéficié de rations alimentaires dont 25 377 dans les régions du Nord et 38 932 dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti et le District de Bamako.

L'ensemble des acteurs ont su relever un certain nombre de défis, tirer des leçons et connaitre les meilleures pratiques de gestion à travers les réunions de cadrage et des sessions de formation sur les procédures d'exécution du Fonds :

- <u>Les défis :</u>

- Assurer l'Education des enfants dans un contexte de crise sécuritaire ;
- Relancer le tissu économique des zones touchées par la crise ;

- <u>Les leçons apprises:</u>

- Connaissance d'un nouveau mécanisme de financement notamment celui du FNSES ;
- Capacité d'anticipation des partenaires de l'école par la mise en place du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale ;
- Flexibilité dans les procédures nationales pour la mise en œuvre du Fonds ;
- Souci constant des Partenaires Techniques et Financiers à accompagner l'Education des enfants quel que soit le contexte.

- <u>Les bonnes pratiques :</u>

- Meilleure maîtrise du système d'approvisionnement des écoles ;
- Meilleure maitrise des procédures nationales ;
- Meilleure connaissance des procédures d'exécution du FNSES ;
- Utilisation d'un cachet spécial pour les pièces de paiement des dépenses du Fonds ;
- Meilleure connaissance du mécanisme de suivi-évaluation des activités du FNSES ;
- Meilleure appropriation des outils de planification et, de rapportage technique et financier du FNSES.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Effet attendu[6]	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Indicateur 1.1: *Taux de réussite au baccalauréat* *Situation de référence 2012 : 12%;* *Cible : 13%*	13,03%	La cible 13% est atteinte	PV du baccalauréat 2013 du CNECE
Indicateur 1.2 *: Taux Brut d'Accès au Secondaire Général* *Situation de référence 2010 : 16,5% ;* *Cible : 17,5%*	16,9%	La cible 17,5% n'est pas atteinte	Annuaire du secondaire 2013
Indicateur 1.3 *: Taux Brut d'Accès au Secondaire Technique Professionnel* *Situation de référence 2009 : 8,5% ;* *Cible : 10%*	7,5%	La cible 8,5% n'est pas atteinte	
Indicateur 1.4 : *Taux Brut de scolarisation au 1er cycle du fondamental (en %)* *Situation de référence 2011: 81,5 % ;* *Cible : 82,5%*	69,7%	La cible 82,5 % n'est pas atteinte	Annuaire 2013 du fondamental
Indicateur 1.5: *Pourcentage de redoublants au fondamental 1* *Situation de référence 2011: 15,3% ;* *Cible : 14%*	18,4%	La cible 14 % n'est pas atteinte	

[6]Note: Les effets, produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le Plan d'Activité 2013 et la proposition d'appui approuvée par le Comité de Pilotage** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus.

Produits attendus	**Indicateurs atteints**	**Raisons d'éventuel(s) écart(s)**	**Source de vérification**
Produit 1.1 : 15 établissements d'enseignement secondaire de Bamako ont bénéficié de livres et de kits CDI	150 ordinateurs et accessoires sont acquis et distribués à 15 établissements d'enseignement secondaire de Bamako		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.2 : 15 établissements d'enseignement secondaire sont équipés en ordinateurs, imprimantes et onduleurs	409 ordinateurs et accessoires sont acquis et distribués dans 15 établissements d'enseignement secondaire		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.3 : Deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique de Bamako sont équipés en appareillage de froid, de climatisation, matériels d'ateliers de plomberie sanitaire et d'électricité	6642 manuels de français et des équipements des ateliers d'électricité, d'électromécanique et de plomberie sanitaire ont été acquis et distribués dans deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique de Bamako		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.4 : 584 écoles fondamentales de la Région de Koulikoro éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires	584 écoles fondamentales de la Région de Koulikoro éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.5 : Des manuels scolaires sont confectionnés et distribués dans 1 030 établissements d'enseignement fondamental des régions de Kidal, Gao, Tombouctou et les cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou	201 918 manuels scolaires sont acquis et distribués.		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison

Produit 1.6 : Des manuels didactiques sont distribués dans 78 établissements d'enseignement secondaire général publics	17 208 manuels didactiques sont acquis et distribués		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.7 : 12 822 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région Tombouctou	25 377 élèves ont bénéficié de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.8 : 11 555 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région Gao			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.9 : 1 000 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région Kidal			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit 1.10 : 43 écoles fondamentales de la Région de Sikasso éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires	1113 écoles fondamentales ont bénéficié de fonds ADARS pour achat de fournitures scolaires dans les régions de Sikasso, Kayes, Ségou, Mopti et le District de Bamako		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.11 370 écoles fondamentales du District de Bamako, éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.12. 300écoles fondamentales de Kayes, éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.13. 350 écoles fondamentales de Ségou, éligibles au fonds ADARS			Procès verbaux de réception et bordereaux de

ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires			livraison
Produit attendu 1.14. 50 écoles fondamentales de Mopti, éligibles au fonds ADARS ont bénéficié d'appui pour achat de fournitures scolaires			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.15. 4 172 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans le District de Bamako	38 932 élèves ont bénéficié de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti et le District de Bamako pour un montant de 1,051 milliard FCFA		Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.16. 6 454 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région de Kayes			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.17. 5 315 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région de Ségou			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison
Produit attendu 1.18. 22 991 élèves bénéficient de rations alimentaires journalières pendant l'année scolaire dans la région de Mopti			Procès verbaux de réception et bordereaux de livraison

iii) Une illustration narrative spécifique

QUELQUES PHOTOS DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

iv) Description des procédures de passation des marchés appliquées :

Les marchés ont été exécutés conformément aux dispositions du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

v) Modalités de suivi :

Pour assurer le suivi de l'exécution technique et financière des activités du Fonds des organes ont été mis en place :

- Le Comité de pilotage constitué comme suit :
  - Les représentants du Gouvernement du Mali (Ministère de l'Economie et des Finances, les Ministères Sectoriels) ;
  - Un représentant par PTF contributeur ;
  - Un représentant des systèmes des Nations Unies.
- Le Secrétariat Technique (ST) composé du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide et le Pool Technique des PTF ;
- L'Agent Administratif (PNUD) chargé de la gestion fiduciaire du Fonds.

Pour la réalisation efficace des activités, des actions importantes ont été entreprises notamment :

- la désignation des points focaux au sein des structures centrales et régionales pour le suivi des activités (Cabinet : un Conseiller Technique, Cellule de Planification et de Statistique : un agent, Direction des Finances et du Matériel : un agent);
- la mise en place d'un recueil de contacts des différents points focaux ;
- la sensibilisation de tous les DRB lors de la réunion de Direction de la DGB au lendemain de la clôture de l'atelier de lancement de la préparation du Budget 2014 ;
- la sensibilisation des Directeurs des Académies d'Enseignement lors de l'atelier de préparation des examens de fin d'année scolaire 2012-2013 ;
- la Sensibilisation des Gouverneurs de Région en vue de la bonne gestion des ressources conformément aux normes ;
- l'instauration des rencontres internes autour de la mise en œuvre des activités.

Ces ressources financières sont destinées à l'achat de manuels scolaires, de Kits pédagogiques, du matériel didactique et des vivres pour l'alimentation des cantines scolaires.

Les ressources financières inscrites au niveau central sont exécutées conformément aux procédures en vigueur en matière d'exécution des dépenses publiques au Mali.

Par contre celles inscrites au niveau régional sont logées au niveau des Unités Fonctionnelles des Collectivités Territoriales dans la Loi des Finances. Autrement dit, ce

sont des ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales. L'exécution de ces ressources, a nécessité en 2010, l'adoption d'un guide d'orientation sur l'exécution des chapitres transférés aux collectivités territoriales dans la Loi de Finances.

Ce guide a été adopté par les Ministères en charge de l'Economie et des Finances, de l'Administration Territoriale et de l'Education.

A priori, la responsabilité d'assurer la mobilisation effective des ressources financières transférées appartient à chaque collectivité. Cependant, la mobilisation des crédits transférés aux collectivités se fait à travers les opérations suivantes conformément au guide :

- Le Gouverneur de région prend la décision de mise à disposition des ressources aux collectivités auprès du Trésorier Payeur Régional (TPR) ;
- Le Directeur Régional du Budget émet un mandat de paiement sur le trésorier payeur au profit des collectivités ;
- Le trésorier payeur effectue la prise en charge du mandat (dépôt du trésorier payeur auprès de chaque poste comptable: Percepteur) pour le compte de la collectivité concernée ;
- Les percepteurs notifient aux collectivités la mise à disposition des montants des ressources transférées mis à leur disposition ;
- Les collectivités émettent des ordres de recettes sur le montant des ressources mises à disposition ;
- Le percepteur, au vu de l'ordre de recette, constate les ressources dans le compte de la collectivité ;
- Les collectivités procèdent à :
  - L'engagement (salaire et reversement, dépenses de matériel) ;
  - La liquidation ;
  - L'ordonnancement/mandatement.

Les percepteurs effectuent le paiement des mandats suivant le mode de paiement indiqué par l'ordonnateur (billetage, régie d'avances, banques).

Il convient de noter que la gestion des ressources transférées aux CT doit s'effectuer dans le strict respect des procédures d'exécution des dépenses publiques en vigueur, notamment le visa du Contrôle Financier et du Trésor.

vi) Révisions (le cas échéant)

La proposition d'Appui 2013 n'a pas connu de modification en ce qui concerne l'enveloppe financière mais seulement certains marchés prévus dans la première tranche ont été ramenés à la deuxième pour des raisons de délais de passation de marchés et d'autres prévus au niveau de la 2ème tranche vers la première.

III. Exécutions budgétaires 2013 :

La situation d'exécution se présente comme suit :

III.1 Au niveau de la Direction des Finances et du Matériel:

La totalité du financement gérée par la DFM (1.850.000.000 FCFA) est uniquement destinée à des activités de passation de marchés. Sur ce montant, **1 844 166 300 FCFA** de marchés ont été engagés soit un taux d'exécution en termes d'engagement de **99,68%**; **1 737 310 530 F.CFA** ont été liquidés soit un taux de liquidation de 94%.

Le détail se présente comme suit:

i. Acquisition de manuels scolaires : 1.450.000.000 FCFA

- Acquisition de manuels scolaires pour le fondamental: 1.050.000.000 FCFA;
- Acquisition de manuels scolaires pour le secondaire: 400.000.000 FCFA

Il faut noter que pour ces deux activités prioritaires du PA 2013, il a été procédé un virement entre les deux lignes budgétaires devant supporter les dépenses des codes économiques 3-621-31 (Appui en matériels à l'Enseignement Fondamental) et 3-621-30 (Matériel didactique). Ceci s'explique par le fait de la disponibilité de certains manuels du Fondamental et du Secondaire chez le même Editeur.

Sur un montant prévisionnel de **1.450.000.000 FCFA** pour les manuels scolaires, un montant de **1.444.175.150 FCFA,** a été engagé soit un taux de **99,60%, 1.337.319.380 F.CFA** a été liquidé soit un taux de **92,6%.**

Ces ressources ont permis l'achat et la distribution des manuels scolaires pour **1 030** écoles fondamentales des régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti (cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou) et **78** établissements d'enseignement secondaire général publics.

ii. Equipement des CDI : 50.000.000 FCFA

Pour cette activité, le montant engagé se chiffre à **49.815.000 FCFA**, soit un taux d'exécution de 99,63%. L'enveloppe a permis la fourniture et la livraison sur sites de 3 321 manuels de français (1ère année BT) et de 3 321 manuels de français (BT 2ème année) pour 15 établissements d'enseignement secondaire du District de Bamako.

iii. Equipement des filières techniques: 50.000.000 FCFA

Cette activité a été réalisée à hauteur de **76 042 150 .F.CFA,** soit un taux d'exécution de 152,08%. Le gap dégagé de 26 042 150 F.CFA, a été financé par une partie des économies réalisées sur l'activité relative à l'acquisition d'ordinateurs, d'imprimantes et d'onduleurs. Les ressources ont permis l'achat et la distribution de matériels de plomberie sanitaire, d'électromécanique et d'électricité pour deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique du District de Bamako.

iv. ***Acquisition d'ordinateurs, d'imprimantes et d'onduleurs: 300.000.000 FCFA.***

Sur cette activité **273 957 850** F.CFA ont été exécutés et ont permis l'achat et la distribution d'ordinateurs, d'imprimantes et d'onduleurs pour 15 établissements d'enseignement secondaire.

L'économie dégagée au niveau de cette activité a financé le gap de l'activité iii.

III.2 Au niveau des Collectivités Territoriales :

Conformément au détail fourni en annexe, la situation d'exécution cumulée (1ère et 2ème tranches) se présentera comme suit :

- Sur le **3-621-18 « Alimentation des cantines scolaires** », sur un financement de 1,736 milliard FCFA inscrits, 1,736 milliard FCFA ont été transférés aux Collectivités Territoriales **soit un taux de mobilisation de 100%.** Elles concernent les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et le District de Bamako.
- Sur le **3-621-35 « Appui en matériel à l'enseig. fond. (ADARS) »**, sur un financement de 1,297 milliard de FCFA inscrits, 1,297 milliard de FCFA ont été transférés aux Collectivités Territoriales **soit un taux de mobilisation de 100 %**. Elles concernent les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, et le District de Bamako.